



SARL employant un auto-entrepreneur

Par **Markustransports**, le **23/03/2017** à **19:03**

Bonjour,
Dans le cadre de l'emploi d'un auto-entrepreneur
Il paraît que je dois faire signer un document (une décharge?) comme quoi il s'acquitterait bien de ses charges et déclaration social.
Vous connaîtriez un modèle de ce type de lettre?
Je suis en SARL
Merci

Par **Visiteur**, le **24/03/2017** à **07:41**

Bonjour,
Ce n'est pas de l'emploi, mais de la sous traitance.
Vous devez demander .une attestation délivrée par les organismes sociaux et relative, non seulement aux obligations en matière de déclaration sociale mais également au paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale. Cette attestation doit comporter également le nombre de salariés et le total des rémunérations déclarées par le prestataire. Un justificatif d'immatriculation du prestataire au Registre du Commerce et des Sociétés ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers.
Vous devez en outre vérifier s'il n'y a pas emploi de travailleurs illégaux.

Par **idesrumaux**, le **31/03/2017** à **08:51**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
Je confirme ce que dit pragma. Si vous souhaitez des conseils n'hésitez pas à me contacter directement.
Bonjour, rnMerci de ne pas utiliser ce forum pour démarcher d'éventuels clients, ce n'en est pas le but. rnVos réponses sont les bienvenues ... sur le forum. rnCordialement

Par **morobar**, le **31/03/2017** à **18:34**

Bonsoir,
Si j'interprète le nom du demandeur "MARKUSTRANSSPORTS" je le mets en garde contre la sous-traitance permanente d'un louageur ou artisan transporteur.
Car l'existence d'un lien de subordination, en étant le client exclusif du sous-traitant, le rend solidaire du paiement des charges et impôts de ce dernier.